

**Groupe de recherche en Communication Publique et Politique  
Laboratoire de Narratologie et Discours Culturels  
FLSH BENM'SIK Casablanca  
Université Hassan II Casablanca**

**Appel à contribution pour la publication d'un ouvrage collectif :  
« La communication publique territoriale,  
un impératif de la politique de régionalisation »**

Coordonné par :  
Samira Ammor : [saammor@gmail.com](mailto:saammor@gmail.com)

## ARGUMENTAIRE

La régionalisation avancée est à présent une réalité. La loi qui organise le fonctionnement des régions, communes et arrondissements donne à ces instances davantage de pouvoir et d'autonomie. Leurs rôles et leurs fonctions deviennent plus importants au niveau régional et local. Le processus de décentralisation transfère ainsi, de plus en plus d'attributions du centre vers la région. Cette nouvelle répartition aura automatiquement des conséquences importantes, notamment, au niveau de la relation des élus locaux avec les citoyens et les partenaires sociaux.

Les nouvelles instances régionales, en fonction depuis les élections du 4 septembre 2015, devront permettre une telle évolution, dans leurs pratiques. Cependant, cela est tributaire d'un ensemble de facteurs, dont une vraie politique de communication, adossée à la politique de régionalisation en tant que levier principal, à la hauteur de ce que stipule la constitution de 2011.

Cette politique est obligatoire pour réussir le chantier de la régionalisation, dont un des piliers est le développement d'une gouvernance publique participative. Cela ne peut se faire qu'avec une politique de proximité, où la communication joue un rôle incontournable, non seulement pour fluidifier les multiples réseaux d'information et de communication entre les différents partenaires, mais pour bâtir la nouvelle culture de gouvernance participative.

En effet, pour que la régionalisation avancée devienne une réalité crédible, un de ses objectifs stratégiques devra être la participation effective et la fédération de toutes les énergies locales : citoyens, partenaires sociaux, société civile, acteurs économiques... Tous devraient être mobilisés pour se l'approprier, y croire et y adhérer. Leur implication réelle est le meilleur gage de sa réussite. En outre, la régionalisation doit être à l'écoute des spécificités locales, y répondre et promouvoir le développement des ressources dont jouit chaque région.

Voilà pourquoi la communication doit être reconnue en tant que composante absolue de la politique des instances territoriales. En plus de son aspect technique, ô combien important, résidant dans la transmission de l'information, comme fondement de transparence et de bonne gestion, au quotidien, elle devrait, in fine, porter une nouvelle culture de gouvernance, de participation et de proximité.

L'appel à contribution pour la publication d'un ouvrage collectif sur la communication publique territoriale, en tant qu'impératif de la politique de régionalisation, n'a pas comme objectif de faire le bilan de la régionalisation, encore jeune. Postulant que le succès de la régionalisation est tributaire d'une vraie politique de communication, adossée à la politique de régionalisation, cet ouvrage devrait soulever des questions sur la place actuelle de la communication publique territoriale dans les fondements de l'actuelle régionalisation et du rôle qu'elle doit jouer pour le développement d'une gouvernance publique participative et citoyenne.

Une telle relation Communication territoriale/gouvernance participative est loin d'être un luxe, à nos yeux. C'est un garant et un garde-fou pour la construction des assises d'un nouveau système de gouvernance territoriale, capable de donner crédibilité et sens à l'action publique et à la démocratie locale, objectifs majeurs de la régionalisation.

L'appropriation du citoyen de la chose publique, son intégration dans un nouveau système communicationnel et relationnel, son adhésion, sa participation, seraient les aspects les plus révélateurs de la nouvelle culture de gouvernance à développer, et des pistes de recherche qu'offre cet ouvrage.

Ainsi, l'ouvrage devrait-il porter un focus sur les fondements d'une telle articulation, ses apports et promesses, ses contraintes et limites.

La problématique de cet ouvrage est d'une grande actualité au Maroc et ailleurs. Elle interpelle, en outre, plusieurs champs disciplinaires. Elle questionne les chercheurs en communication publique, territoriale et politique, en gouvernance, en régionalisation, en démocratie participative, en droit social, en développement social et durable....

Les contributions pourraient être purement académiques, ou fondées sur les leviers de la régionalisation avancée au Maroc.

Quelques questions à ce propos :

- La régionalisation avancée, se positionne-t-elle comme une nouvelle étape du processus démocratique ?
- Dispose-t-elle d'un véritable arsenal institutionnel, juridique, organisationnel, pour une refondation du système territorial, pour la création de nouveaux liens administratifs et communicationnels entre Etat central et régions, entre élus et

citoyens, à même de donner sens à la démocrate locale et de l'efficacité à l'action publique de déconcentration et de déconcentration ?

- Si on suppose que la démocratie participative doit avoir comme préalable la mise en œuvre de pratiques de concertation, de dialogue et d'échange permanents, quels seraient les mécanismes dont on dispose pour amorcer les nouvelles relations et la nouvelle culture participative.
- Enfin, qu'elle est la place de la communication publique territoriale dans les fondements de l'actuelle régionalisation et quel rôle devrait-elle jouer pour le développement d'une gouvernance publique participative et citoyenne.

Afin de débattre de cette problématique, académiciens et spécialistes pourront confronter leurs contributions dans le cadre de:

1. un ouvrage collectif publiant les différentes interventions scientifiques,
2. une conférence débat entre auteurs.

### Axes des contributions:

Dans le cadre de l'ouvrage et de la rencontre qui suivra, les auteurs devront débattre d'axes interrogeant la communication publique locale, et sa place dans la politique de régionalisation et de gouvernance au Maroc, depuis l'avènement de la régionalisation avancée.

Les contributions devraient, à titre indicatif, débattre des thématiques suivantes :

- Place de la communication dans les textes constitutionnels et organisationnels.
- Communication locale et gouvernance régionale.
- Communication locale et démocratie participative.
- Communication locale et management public/territorial.
- Communication locale, nouvelle culture de gouvernance et développement.
- Statut et rôle institutionnel, de la communication locale dans les instances locales.
- Modalités et formes de la communication publique locale avec les différents partenaires : citoyens, société civile, partis politiques, acteurs économiques, médias...
- Régionalisation et communication publique locale, rôle de la formation, de la R&D et de l'Université.
- Démocrate locale et régionalisation efficiente, entre déconcentration et déconcentration.

- Démocratie participative, éducation et développement Humain
- La communication publique locale entre promesses, contraintes, freins et limites.

### Modalités :

- L'ouvrage sera publié chez un éditeur reconnu ou dans une collection universitaire.
- Chaque proposition sera évaluée en double aveugle par un comité scientifique mixte : national et international.
- Les contributions proposées doivent être inédites. Elles seront accompagnées d'un résumé en français et en arabe (10 lignes maximum).
- Les propositions doivent avoir une longueur comprise entre 20 et 25 pages et rédigées sous format Word.
- Les contenus des propositions et les opinions des auteurs relèvent de leur seule responsabilité.
- Chaque auteur recevra un exemplaire de l'ouvrage dans le cas d'une publication universitaire, ou d'un pourcentage sur les ventes en cas de contrat avec un éditeur.

### Consignes aux auteurs :

- L'auteur doit indiquer le titre de sa proposition, son prénom, nom, établissement d'attache, son numéro de téléphone et son courriel.
- Le format du texte : Corps de texte : Arial 12, interligne simple.
- Les notes en bas de page : Arial 10, interligne simple.
- Les références bibliographiques (ou webgraphiques) pour ouvrages individuels, collectifs, ou revues, se présentent de la manière suivante :

Nom de(s) l'auteur(s), initiale(s) du prénom, année d'édition, titre de l'ouvrage ou de l'article, lieu d'édition, maison d'édition, ou nom de la revue, numéro et date, pages de la citation.

### Comité scientifique :

Pr Ammor Samira, Université Hassan II, Casablanca

Pr Agbobli Christian, Université de Montréal

Pr AMSIDDER Abderrahmane, Université Ibn Zohr, Agadir

Pr Bendahan Mohamed, Université Mohamed V, Rabat

Pr Dauvin Pascal, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Pr El Abbadi Abderrazak, Université Bnou Toufail Encg Kenitra

Pr El Assaad Mohamed, Université Hassan II, Casablanca

Pr Gonegai Abdelkader, Université Hassan II, Casablanca

Pr Lasfar Amina, Université Catholique de l'Ouest, Angers

Pr Leroux Pierre, Université Catholique de l'Ouest, Angers  
Pr Zirari Hayat, Université Hassan II, Casablanca

### Dates importantes :

- Appel à communication : juillet 2016
- Date limite de soumission des propositions : fin septembre 2016
- Notification d'acceptation : fin novembre 2016
- Date limite de remise du texte intégral : 31 janvier 2017
- Parution de l'ouvrage: avril 2017
- Date (provisoire) de la conférence débat sur l'ouvrage, animée par ses auteurs : mai 2017

Langues des interventions : français, arabe.

### Contact :

Samira Ammor, saammor@gmail.com, 212 6 61 41 57 16